



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural:
l'Europe investit dans les zones rurales



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



Le bilan d'activité fait le point sur l'animation du site Natura 2000 dénommé « Les Grivaldes » pour l'année 2022, dixième année de mise en œuvre du DOCOB.

Pour mémoire ceux-ci ont défini six objectifs de développement durable:

1. Préserver la capacité d'accueil du site pour les chauves-souris
2. Préserver les territoires de chasse des chauves-souris et les corridors
3. Préserver les habitats d'intérêt européen
4. Améliorer la connaissance des habitats, espèces et habitats d'espèces
5. Mobiliser et informer les habitants de la mise en œuvre du DOCOB
6. S'assurer de l'appropriation et du respect des objectifs du DOCOB

Pour les atteindre, 21 mesures ont été identifiées dans les DOCOB : selon les sites, 10 relèvent de la gestion ; 4 des Etudes ; 2 de la communication ; 5 de l'Animation.

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent donc autour de 9 axes :

1. Mise en œuvre de la contractualisation
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles
3. Assistance, évaluation des incidences, veille écologique
4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques
5. Communication, sensibilisation et Information
6. Articulation de N2000 avec les autres politiques publiques
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site
8. Mise à jour du Docob, FSD
9. Suivi de la mise en œuvre, bilans

Le bilan d'activité ci-dessous respecte cette organisation dans un souci de lisibilité.

Le DOCOB et l'actualité des sites sont disponibles sur les pages internet dédiées aux sites Natura 2000 : sur l'internet des services de l'Etat dans le Cantal : http://www.cantal.gouv.fr/les-sites-dans-le-cantal-r699.html?page=rubrique&id_rubrique=699&id_article=976&masquable=OK ou sur le site Web d'Alter Eco : http://www.altereco-env.com/crbst_42.html

La commune de Ladinhac s'est vue confier par L'Etat la gestion du site des Grivaldes (structure porteuse) et un élu (M. Poujol, adjoint au maire sur Murols en Aveyron) en est le président du COPIL.

L'animation reste confiée à Alter Eco, entreprise associative d'expertise des milieux naturels à l'origine de la proposition du site, co-auteur du DOCOB et animateur depuis 9 ans sur ces sites.

Son chargé d'étude spécialisé sur les chauves-souris restera en charge de cette animation, à hauteur d'environ 15 % de son temps de travail annuel 2021.



1. Mise en œuvre de la contractualisation

1.1 Les contrats agricoles

Plusieurs années après la fin de l'engagement de Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC) sur le site des Grivaldes, la DRAAF a publié au printemps 2022 un Appel à Manifestation d'Intérêt pour monter les Programmes Agro-Environnementaux et

Climatiques (PAEC) sur les sites Natura 2000, cadre qui permet par la suite aux agriculteurs d'émarger aux MAEC.

L'animateur assisté de l'élu référent ont échangé sur l'opportunité de déposer un PAEC à ce stade. La stratégie communale était de restreindre au territoire de Ladinhac le bénéfice des futures MAEC mais de profiter de nouvelles dispositions pour étendre le périmètre éligible au-delà des limites du site Natura 2000, cantonné à la vallée du Goul.

Intéressant plus de surfaces agricoles, on pouvait imaginer avec une animation dédiée (croisée avec les enjeux d'un autre programme en cours de développement sur la commune via le dispositif Mobbiodyv) lever les difficultés (taille du périmètre, faible nombre d'agriculteurs éligibles...) inhérentes au site et de ce fait, espérer engager plus d'agriculteurs dans des démarches vertueuses.

Cette option réduisait toutefois le périmètre à la seule commune de Ladinhac, les finances communales ne pouvant supporter la charge d'une extension sur les autres communes du périmètre Natura 2000, soit pour Lapeyrugue, qui n'ayant jamais fait montre d'un intérêt pour ce dispositif, ne serait sûrement pas prêt à participer financièrement, et sauf pour Murols et Saint-Hippolyte, communes aveyronnaises, à devoir déposer un second PAEC, puisque ces outils sont régionalisés.

Le calendrier était contraint (dépôt d'une réponse en juin, choix d'un porteur qui avance les frais) alors même qu'il était difficile, aux prémices de l'animation du projet Mobbiodyv s'il y aurait des agriculteurs potentiellement intéressés sur la commune. L'élu et l'animateur ont pris conseil auprès de la responsable du programme à la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes. Celle-ci ayant fait remarquer qu'en l'absence de structure GEMAPI (Gestion des Eaux, Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) intéressant la commune (en effet le Goul est territoire « orphelin ») l'Agence de l'Eau Adour-Garonne qui intervient en financement sur les territoires au-delà des périmètres Natura 2000, ne pourrait pas être sollicitée, ce qui revient à dire que sauf à aller chercher un financement au Conseil Départemental (perspective très hypothétique) ce serait la commune seule qui supporterait la charge de financer les futures MAEC sur ces zones étendues.

La DRAAF nous ayant rassuré sur le fait qu'il y aurait un nouvel AMI dans l'automne 2022 pour faire rentrer d'autres territoires dans le dispositif, il était décidé de sursoir et ne pas déposer de PAEC au printemps, dans l'attente de voir comment les intentions pouvaient se préciser.

1.2 Les contrats forestiers

Malgré quelques tentatives sur des parcelles d'intérêt au bord du Goul, il n'a pas été possible pour l'instant de développer de contrat forestier sur ce site.

L'évaluation conduite sur la propriété des Cazottes indique que la plupart des arbres de gros diamètres sont sur les abords des chemins et ne pourraient donc pas être éligibles. Un travail plus affiné sur les sujets présentant des signes de sénescences (nécroses, cavités, charpentières mortes) permettrait sans doute d'aller étendre le périmètre d'un ou plusieurs îlots de sénescence au-delà de l'inclusion d'arbres de gros diamètres.

1.3 les contrats « ni-ni »

L'imminence d'une nouvelle période PAC (Politique Agricole Commune) a dissuadé le montage des contrats « ni ni », sachant la complexité de ce dispositif et les difficultés administratives subies lors des travaux de restauration de la grangette de Molèdes. La procédure trop lente a découragé les candidats potentiels, et il est entendu que l'ingénierie complexe des cofinancements auxquels fait appel LEADER (Europe + région) ne s'avère pas adaptée à de petits travaux d'adaptation des gîtes à chauves-souris. Des financements 100% Etat jusqu'à concurrence de 3000€ sont mobilisables, ce qui permettra de faire face à de petits travaux nécessaires si nos contacts avec la population du site nous fait remonter des besoins.

Il nous a été donné de rencontrer les nouveaux propriétaires du hameau du Bos, en cours de restauration du bâti, avec un souci d'autonomie, de moindre empreinte écologique. Disposés à tenir compte des besoins des chauves-souris en gîtes, nous avons visité les lieux, prodigué des conseils techniques pour favoriser la cohabitation. Dans la perspective de remonter une toiture sur un petit bâtiment annexe, la mobilisation de financement 100% Etat pourrait être envisagée. Il convient que les propriétaires précisent leurs intentions.

1.4 Les chartes Natura 2000

Plusieurs chartes sont arrivées à échéance en 2022, en particulier les habitants du hameau de Molèdes (3 signataires) mais aussi du côté de l'Aveyron. Les propriétaires, tous très concernés par les chauves-souris se sont à nouveau engagés pour 5 ans.

A cette occasion des propriétaires d'une très petite surface dans un hameau ont demandé des renseignements et le formulaire d'engagement mais n'ont pas donné suite pour l'instant.

2. Mise en œuvre des actions non contractuelles

A la suite de la rénovation partielle de la toiture de l'appentis de l'ancien pressoir des Aurières courant 2021, nous avons une demande d'assistance par une propriétaire d'un gîte rural où gîtent des Petits Rhinolophes dans le garage, par ailleurs signataire de la charte Natura 2000. Il s'agissait ici de limiter les saletés (déjections) produites par les animaux sur les affaires entreposées, le système de protection trouvant ses limites dans le cadre d'une location touristique.

Nous avons proposé de placer une bâche isolant le dernier tiers du comble (au dessus de l'entrait de la charpente) fermée à la jonction entre le garage et le comble du gîte rural lui-même, qui, sans usage pourrait être mieux occupé par la colonie si on en profitait pour occulter un peu la lumière forte donnée par plusieurs baies vitrées.

Nos animateurs avaient l'expérience de pose d'une bâche puisque c'est grâce à ce dispositif que nous avons pu convaincre le propriétaire d'une grange au Mas, de conserver la colonie de reproduction de Petits Rhinolophes. Ici à Molèdes le comble était plus vaste, la jonction avec l'autre grenier, avec passage de gaine de vmc, rendait la tâche plus délicate. Une journée de travail à deux a été nécessaire.



Pose d'une bâche de protection à Molèdes (avant / après)

Il faut espérer maintenant que les conditions thermiques n'auront pas été trop modifiées car l'impossibilité pour les rhinolophes d'accéder à l'avenir dans la partie plus fraîche du garage, ce qu'ils faisaient en cet été caniculaire, pourrait les contraindre à modifier leurs habitudes. A cet égard le comble au dessus de la partie gîte rural pourrait remplir cette fonction de replis car il est ventilé, et on l'a obscurcis dans la perspective de le rendre plus attractif.

Un contrôle précoce en 2023 permettra de faire les constats nécessaires.

A la grange de Lagarrigue, en accord avec la propriétaire d'accord pour laisser l'usage du bâti aux chiroptères, nous procédons chaque année à un petit chantier de débroussaillage afin de maîtriser le développement des ronces et des arbustes, pour conserver au site son attrait et éviter l'envahissement des murs et des toitures par la végétations. Fin 2022, nous avons une nouvelle fois remplacé quelques plaques goudronnées de la toiture de la grangette, qui risque de demeurer à terme le seul édifice debout sur le site, d'où l'intérêt d'en assurer la maintenance.

En effet nous nous sommes à nouveau rendus sur place, cette fois avec une entreprise d'insertion pour expertiser le désordre sur le pignon et obtenir un devis pour sa reconstruction. Une fois de plus, il nous a été signifié que ce type de chantier technique et risqué ne pourrait se réaliser, en particulier là par une structure qui ne dispose pas des capacités techniques et matériels suffisants. L'autre entreprise d'insertion de l'Aveyron (Mur-de-Barrès) sollicitée également s'est rendue à la même conclusion après expertise des lieux.

Une partie du dispositif de confortement du plancher mis en place pour prévenir les risques d'éboulement complet a été volé, aux risques et périls de celui qui l'a ôté alors qu'il soutenait en force le poids du plancher et surement d'une partie du pignon. Il est à présent illusoire de vouloir en replacer, sauf à prendre des risques démesurés.

L'idée a été émise de solliciter les deux entreprises de maçonnerie qui intervenait dans le bourg de Ladinhac sur un gros chantier de rénovation afin d'avoir leur expertise. A notre connaissance cette opportunité n'a pas été saisie.

3. Assistance, évaluation d'incidence, veille écologique

Après 9 années de pratique, la structure animatrice et son animateur sont suffisamment connus, de nombreux habitants et des élus du périmètre du site, pour que les informations essentielles de la vie du périmètre leur remontent sans délai ni filtre. Ces échanges contribuent à la veille écologique notamment sur les projets d'aménagement qui peuvent impacter les milieux, les habitats et les espèces.

En 2022, l'animateur n'a reçu aucune demande de renseignement, n'a pas été sollicité pour une quelconque évaluation d'incidence.

4. Amélioration des connaissances et suivis

Le suivi des espèces et des habitats qui ont permis la désignation du site est toujours un des pôles importants de l'animation des DOCOB. Le contrôle de l'occupation des gîtes de reproduction, d'hibernation et de transit renseigne un indicateur de bon état écologique des populations ; il doit être renouvelé chaque année.

4.1 Utilisation des gîtes par les chauves-souris (Action E3)

La conservation de la richesse chiroptérologique du site repose pour une grande part sur l'accessibilité et la tranquillité de gîtes dans l'habitat humain.

S'assurer de celles-ci chaque année, tout en effectuant un décompte précis des populations (âge et sex-ratio) renseignent à la fois sur les dynamiques de populations comme sur l'état de conservation des gîtes et de leurs occupants.

Dans le site des Grivaldes, tous les gîtes accessibles habituellement ont à nouveau été visités en 2022. Le gîte du Mas n'étant plus ouvert par ses propriétaires âgés et non résidents à l'année, il ne rentrera pas encore cette année dans le décompte.

Après une année 2021 inhabituellement pluvieuse et froide qui avait fait s'étaler les mises bas sur juin et juillet, l'année 2022 sur ce plan était plutôt dans la norme, la plupart des colonies comptant des juvéniles bien distincts à la date de contrôle habituelle (semaine autour du 20 juillet).

Nous avons pris l'habitude de comparer les effectifs totaux pour tous les gîtes de reproduction des Grivaldes mais aussi du site de Teissières. Depuis que les deux sites ont des structures porteuses différentes, il n'est plus justifié de mélanger les populations d'un site et de l'autre. Restant toutefois sur l'idée de documenter les évolutions nous avons reconstitué la série temporelle en ôtant des totaux ci-dessous les effectifs comptés jusque là à Teissières.

Comme il fallait s'y attendre on constate des fluctuations marginales (moyenne sur 5 ans à 252 individus au total) jusqu'à l'année 2021 où on documente la désaffectation du gîte de Lagarrigue avec l'installation d'une Chouette hulotte là où se reproduisait la plus grosse colonie de Petits Rhinolophes du site Natura 2000.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nb tot	229	297	219	270	248	207	141
Nb PR	183	227	146	168	211	62	67

L'effectif de Petits Rhinolophes (PR), l'espèce la plus commune du site des Grivaldes suit en conséquence la chute d'effectif, même si on peut noter que l'érosion brutale à Lagarrigue s'accompagne aussi d'une baisse tendancielle qui touche d'autres gîtes.

Malgré nos recherches étendues sur le plateau de Ladin hac au profit des inventaires lancés dans le cadre de l'ABC ou du programme Mobiodiv, nous n'avons pu retrouver une colonie d'importance qui tracerait l'effectif disparu de Lagarrigue.

A Escalaf front haut, la colonie de Petits retrouve la grange pour que les quelques femelles qui l'a compose se reproduisent au calme, la maison abandonnée étant toujours visitée.

Aux Aurières, l'effectif repart sensiblement à la hausse alors qu'il baissait pour la 5^{ème} année consécutive ; sans doute que les travaux de toiture sur le pan nord de l'appentis, en supprimant les venues humides du comble de replis ont bénéficié à cette colonie, surtout en cet été caniculaire où il fallait que les femelles et leurs jeunes trouvent des situations confortables pour résister.

A Molèdes par contre, nous avons eu la mauvaise surprise de constater la mort de 3 individus, deux juvéniles et une femelles, trouvés momifiés dans le comble aménagé à leur intention il y a quelques années à l'occasion d'un contrat « ni-ni ». L'extrême chaleur qui y règne explique sans doute cette mortalité qui vient annihiler les effets bénéfiques de la création de ce gîte. Nous avons vu avec les propriétaires comment parer à cette situation qui, les changements climatiques devenant de plus en plus prégnant, pourrait se reproduire. Une aération mobile dans un 1^{er} temps sera activée dès juillet si les températures dépassent les normales.

Ici comme au gîte rural, il est prévu un passage précoce pour revoir l'état des gîtes et des populations qui s'y trouvent, avant de se trouver confronter au pire.

Contrôle des gîtes été 2022 - entre parenthèse : nb de juvéniles

Communes	Lieu-dit	Gîte	Espèce	Effectifs max* connu	Effectif 2021	Effectif 2022
Lapeyrugue (15)	Les Grivaldes	Falaise	Myotis myotis	?	NC	NV+
	Roquechauffraix	Grange	R. hipposideros	9	2	NC
St-Hippolyte (12)	Le Mas	Grange	R. hipposideros R. Ferrumeq.	18 0	NC	NV+
	Escalafont	Grange	R. Hipposideros	27	4 (1)	8(0)
			P. austriacus	-	-	1
Lapeyrugue (15)	Molèdes	Grange	M. emarginatus	68	72 (71)	40(30?)
			R. hipposideros	1	0	0
			R. ferrumeq.	3	1	0
		Maison	R. hipposideros	25	0	2
		Gîte rural	R. hipposideros	17	NC	9(6)
			R. ferrumeq.	1		0
			M. emarginatus	3		1
		Grangette	R. hipposideros M. emarginatus	8 1	15(13) 0	5(1) + 3† 0
Murois (12)	Les Aurières	Grange & apprentis	R. hipposideros M. emarginatus R. ferrumeq.	45 2 -	12 (10) 0 -	19(10) 1 1
	Le Grel	Maison	R. hipposideros	26	NC	NV+
	Le Batut	Grangette	R. hipposideros	14	N'existe +	N'existe +
Ladinhac (15)	Lagarrigue	Grange & grangette	R. hipposideros	110	0	0
			R. ferrumeq.	2	0	0
	En Besseyrot	Secadou	R. hipposideros	33(20)	0	9
	En Bouesque	Maison	R. hipposideros	1	7	NC
R. ferrumeq.			1	1	NC	
Total (sur le nombre de femelles)					113	96

* atteint sur les dernières années - NC = non contrôlé ; NV+= ne se visite plus

La colonie de Murins à oreilles échancrées de Molèdes avait battu un record avec pas moins de 72 femelles donnant 71 juvéniles en 2021 (décompte précis grâce au monitoring vidéo installé). Cet été caniculaire a vu un effectif en replis certain avec courant juillet lors du décompte, autour de 70 individus, femelles et juvéniles confondus. Les dates d'arrivée et de départ scrupuleusement notées par la propriétaire de la grange, ont varié sensiblement par rapport à l'année précédente : toujours sur la 2^{nde} quinzaine de mai pour leur apparition mais anticipé mi-août alors que la grappe finissait de s'étioler d'habitude la 1^{ère} décade de septembre.



2.1.2 Suivis spécifiques des espèces à enjeux dans l'environnement des sites

Depuis la désertion de la falaise des Grivaldes nous cherchons à reprendre contact avec les Grands Murins qui y avaient trouvé refuge (depuis qu'ils avaient été une 1^{ère} fois expulsés de la grange des Grivaldes) temporaire jusqu'à leur disparition complète du secteur.

La découverte d'une colonie de Barbastelles d'Europe (femelles et juvéniles) derrière un volet du presbytère de Ladinhac, nous incitait également à émettre l'hypothèse que finalement toutes les richesses chiroptérologiques n'étaient pas concentrées dans les limites du site Natura 2000 et qu'il était nécessaire d'étendre nos investigations.

Nous avons donc décidé de démultiplier les méthodes et moyens d'inventaires propres au site Natura 2000, et à l'ABC de Ladinhac, en mutualisant les temps et les moyens financiers de ces deux approches.

Plusieurs séances de capture au filet ont pu être entreprises faisant suite au déploiement de plusieurs enregistreurs ultrasonores automatiques disposés dans des forêts de la

commune où nous estimions que la qualité des peuplements était susceptible d'intéresser les espèces les plus inféodées à ces habitats (Grand Murin, Barbastelle d'Europe, Murin de Bechstein, Murin d'Alcathoé...).

La capture effectuée fin juin sur une parcelle de forêt assez ancienne (hêtre et chênes de gros diamètres) vers la croix des 4 communes a été fructueuse puisqu'elle a permis de recenser une femelle de Grand Murin, une femelle de Murin d'Alcathoé qui épuisée d'une puce émettrice a permis de trouver son gîte dans un bois connecté également au réseau hydrographique de la commune, au lieu dit Planqueneuve. Il s'agit du **1^{er} gîte de reproduction découvert dans le Cantal** pour cette espèce originale, typique des habitats humides boisés, un tant appelée le « Murin cantalou » car identifiée pour la 1^{ère} fois en 1996 dans ce département (canton de Massiac) avant que des rapprochements morphologiques la rattache à l'espèce décrite quelques années auparavant par Helversen & Heller en 2001.

Sans avoir pu l'équiper faute d'émetteur adapté, la capture du Grand Murin a fait écho aux séquences ultrasonores enregistrées autour du hameau du pouget. Nous avons donc poussé nos investigations dans ce lieu-dit et la rencontre avec le propriétaire d'une ancienne stabulation nous a permis de découvrir la petite colonie de reproduction qui s'y trouve installée depuis quelques décennies, procurant quelques désagréments aux humains qui la fréquente encore. Ce nouveau jalon attendu nous conforte dans l'idée que les Grands Murins des Grivaldes, connectés un temps avec la colonie découverte et suivie depuis à Bancarel (Leucamp) pourraient aussi avoir entretenu des relations avec cette nouvelle colonie et qu'en suivant les mouvements de ces individus, nous pourrions un jour retrouver le « chaînon manquant ».

2.1.3 Autres suivis (Action E4)

Après une année sans reproduction sur l'une ou l'autre des falaises dominant le Goul au droit du Batut ou en aval, nous craignons la désaffectation du site par les Faucons pèlerins. Heureusement le couple revenu à son site historique des Grivaldes a pu mener à bien sa reproduction et même si le jeune était encore nourri le 20 juin lors de notre ultime contrôle visuel, nous pouvions être rassurés sur l'avenir, en tout cas à court terme, de cette espèce prestigieuse dans le site Natura 2000.

5 Information, sensibilisation et valorisation

Les sites Natura 2000 sont dédiés à la conservation d'habitats et d'espèces mais ils sont le support d'activités humaines, de pratiques qui peuvent les favoriser ou les altérer. L'animateur s'attache lors de ses rencontres avec les acteurs des sites, à les faire connaître, leurs richesses et les actions pour les préserver. La diffusion de cette information et la concertation étant en effet la voie choisie pour faire adhérer les populations au dispositif.

La Lettre d'Information du Site :

La 4^{ième} lettre d'information du site a continué d'être distribuée au grès des visites et contrôles effectués dans les sites. Elle a été à nouveau mise à disposition en cas de besoin dans les présentoirs des communes, dont les élus sont évidemment des « cibles » privilégiées également.



L'information sur le Web :

Il n'y a pas eu d'évolution marquante en 2022 dans ce domaine, l'animateur s'est contenté d'une mise à jour des documents présentés sur la page dédiée du site Web d'Alter Eco (https://www.altereco-env.com/crbst_42_m.html)

L'information via les bulletins municipaux ou communautaires

L'animateur a renouvelé son offre aux collectivités pour enrichir l'information nature de leurs supports de communication en direction de leurs habitants. Aucune n'a fait état de son désir de communiquer sur ce plan.

6 Mise en œuvre et animation du DOCOB (et divers)

Cette rubrique regroupe les actions propres à faciliter la mise en œuvre du DOCOB ; elles relèvent essentiellement du domaine de la gouvernance et du financement. Un tableau

de bord interne à la structure d'animation est toujours renseigné au fur et à mesure de l'avancement des missions ; il permet de décompter les temps passés et justifier de la réalisation des différentes actions inscrites au programme annuel.

Des points réguliers ont été faits par l'animateur auprès du correspondant Natura 2000 de la DDT du Cantal afin de le tenir informé des actions engagées et de recueillir les informations règlementaires, administratives qui circulent autour de la gestion des sites.

Enfin, cette section concerne le temps passé à l'élaboration des contenus, à l'organisation des plannings à consacrer à différentes actions, au contrôle budgétaire de la mission d'animation, et à l'écriture du présent bilan annuel.

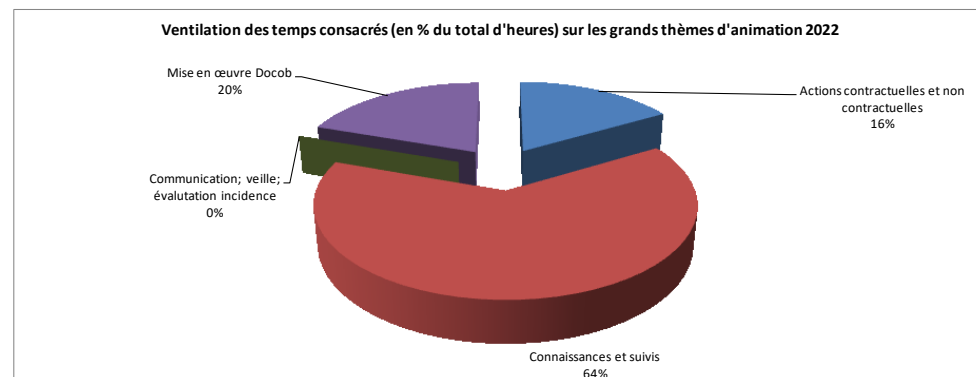
Parmi les actions en réseau, l'animateur a participé à la réunion annuelle de la déclinaison du Plan National d'Action en faveur des chauves-souris qui s'est tenue en visio le 1^{er} février dernier.

7 Bilan synthétique :

La ventilation par grands thèmes du budget temps consacré par l'animateur (dont la participation d'éco-volontaires pour les suivis de connaissance) au site Natura 2000 des Grivaldes se décompose comme suit sur une base 2022 de 25,5 jours, en conformité globale avec le budget prévisionnel (26 j).

Les actions de connaissance restent prépondérantes du fait de l'importance des suivis spécifiques à certaines espèces et gîtes particulier cette année où les efforts de capture d'espèces prioritaires jusque là restés infructueux ont payé mais ont obligé à mobiliser beaucoup de naturalistes pour retrouver les gîtes. Le déséquilibre est d'autant plus flagrant que des actions portées jusqu'en 2021 par l'un ou l'autre des deux sites Natura 2000 conduit en synergie, disparaissent de l'un mais sont portés par l'autre ; c'est le cas de la gestion conservatoire (pôle Actions contractuelles et non contractuelles) qui reste prégnant sur les Grivaldes mais qui disparaît quasiment sur Teissières, alors qu'à l'inverse sur ce dernier site l'assistance aux porteurs de projet s'est bien révélée en 2022, et reste réduit à rien sur les Grivaldes.

Mais d'une année l'autre, la bonne perception du site et de ses enjeux par l'animateur, lui permettra de mieux ajuster le programme d'action et partant le budget à consacrer à faire vivre les différents pôles inscrits au DOCOB.



8 Difficultés rencontrées

Alors que la gestion du site précédemment animé conjointement avec celui des Grivaldes pouvait bénéficier d'économies d'échelle, ou du moins d'une bascule des efforts consacrés à un thème vers un autre de l'autre site si le besoin s'en faisait sentir, la nécessité d'animer de façon séparée les deux sites a rendu plus délicat le planning à adopter après presque 10 ans d'animation concertée.

L'échec à trouver une solution concrète pour conforter la grange de Lagarrigue, toujours par défaut de trouver une entreprise de maçonnerie crédible, fait encore peser une épée de Damoclès sur ce gîte majeur du site des Grivaldes.

9 Perspectives 2023

Alter Eco, structure animatrice, est à nouveau choisie pour œuvrer dans le site pour la onzième année.

La région Auvergne-Rhône-Alpes reprenant à sa charge la gestion des fonds Natura 2000 et partant le financement de l'animation, il existe à ce jour une incertitude sur les intentions de la collectivité régionale, ce qui peut inquiéter la structure porteuse communale. La structure animatrice qui voit surtout son action bornée par le Comité de Pilotage, espère pouvoir toujours disposer de la confiance des tutelles communale et régionale pour assurer une animation de qualité.

Une décision éclairée devra être prise à propos d'un éventuel PAEC étendu à toute la commune ou limité au périmètre du site, et dans ce cas, éventuellement déposé dans les deux régions de tutelle du site (Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes).

Pour la connaissance, nous envisageons de profiter des acquis de connaissance de 2022 pour intensifier les recherches sur les espèces prioritaires du site. Une campagne de capture sur le plateau aveyronnais proche pourrait, à l'instar des succès rencontrés sur Ladinhac, apporter son lot de surprises.

Sur le plan de la communication, d'autres panneaux d'information ont été un temps envisagés, en particulier sur la branche aveyronnaise du GR465, par exemple au niveau du barrage de Pons. Une discussion devra être engagée avec EDF sur ce point.